

## TRANQUILLITÉ PUBLIQUE & SÉCURITÉ : QUEL RELAI DE VOTRE PAROLE PAR LES ÉLU-E-S DU 18E ET DE LA VILLE DE PARIS ?



Lors du **Conseil de quartier Goutte d'Or-Château Rouge du 21 février 2019**, des habitants ont échangé avec le chargé de mission prévention et tranquillité publique ainsi que deux brigadiers du commissariat du 18e lors d'une table thématique. Vous pouvez retrouver les réponses apportées dans le compte-rendu de cette rencontre:

(<https://www.mairie18.paris.fr/vie-citoyenne/conseils-de-quartier/goutte-d-or-chateau-rouge-131> ).

Le Service Démocratie locale a sollicité le cabinet du Maire du 18e afin d'avoir un résumé synthétique de la prise en compte de la parole des habitants sur cette thématique depuis février dernier. Voici les éléments d'informations qui nous ont été transmis.

### Sur les effectifs de Police

La demande est désormais formulée régulièrement du Maire du 18e et de la Maire de Paris pour que les effectifs du Commissariat du 18e soient augmentés.

- Une **lettre d'Eric Lejoindre**, Maire du 18e, a été adressée en ce sens au Ministre de l'Intérieur, M. Castaner, en 26 février dernier (voir document joint ci-après).
- Puis **un vœu sur la sécurité a été voté par l'unanimité** des élus des différents groupes politiques lors du Conseil d'Arrondissement du 28 mai 2019 (voir document joint ci-après).
- Enfin, **une lettre de Colombe Brossel**, adjointe à la sécurité de la Ville de Paris, a été envoyée au Ministre de l'Intérieur, M. Castaner, le 19 juin dernier (voir document joint ci-après).

En effet, les effectifs sont passés en 10 ans de 800 policiers (hors administratifs) à 480 aujourd'hui (450 en septembre avec les départs à la retraite). Le choix de mobiliser ces effectifs durant les manifestations organisées le samedi a entraîné une amputation de la présence policière dans les rues du 18e le weekend. Les demandes de la Mairie du 18e pour avoir ont ces effectifs sur le terrain et des effectifs supplémentaires « ont été incessantes » (cabinet du 18e).

## Sur la sécurité dans les résidences HLM

Créé en 2004, le [Groupement parisien inter-bailleurs de surveillance](#) (GPIS) est constitué d'équipes mobiles qui patrouillent la nuit dans les parties communes de certaines résidences HLM.

Récemment, le GPIS a été renforcé avec une augmentation de la subvention versée par la Ville de Paris et les bailleurs. Aujourd'hui, le GPIS se déploie dès 17h sur le terrain. A la Goutte d'Or par exemple, ils passent systématiquement, tous les jours, qu'ils aient été appelés par les locataires ou non.

## Sur le plan crack

C'est [9 millions d'euros](#) qui ont été débloqués pour 3 ans. Cette somme est importante mais « il faudra du temps pour constater des effets visibles » (cabinet du 18e). Vous pouvez retrouver le communiqué de presse présentant ce plan crack dans les documents joints ci-après.

## Sur la sécurisation de la Promenade urbaine, dont les travaux sont en cours :

D'importants moyens humains seront mis en place à l'ouverture. Des [agents supplémentaires de la DPSP](#) (Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection) seront positionnés sur la promenade et ses abords. Il y aura donc une présence en permanence jusqu'à 20h.

Par ailleurs, un comité d'animation a été mis en place afin de vous proposer, de juillet à septembre, tout un panel d'activités dans la nouvelle oasis urbaine au square Louise de Marillac.



**Rappel : Pour tout signalement (qui ne relève pas de l'urgence "17"), vous pouvez contacter la cellule d'écoute du commissariat du 18e.**

**01 53 41 50 80**

**[ecoute18@interieur.gouv.fr](mailto:ecoute18@interieur.gouv.fr)**

# LETTRE D'ERIC LEJOINDRE (MAIRE DU 18E) AU MINISTRE DE L'INTERIEUR, CHRISTOPHE CASTANER, LE 26 FÉVRIER 2019



Éric Lejoindre  
Maire du 18<sup>e</sup>

MAIRIE DE PARIS 

Paris, le 26 février 2019

Monsieur Christophe CASTANER  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75800 PARIS cedex 08

N/REF./CAB/EL/mte

Monsieur le Ministre,

Depuis plusieurs mois, nous constatons une dégradation très rapide de l'environnement sécuritaire dans certains quartiers du 18<sup>e</sup> arrondissement, et ce malgré l'engagement des forces de police du commissariat et de la Zone de Sécurité Prioritaire. Des faits de violence répétés, d'un degré rarement atteint, me pousse aujourd'hui à vous interpeller directement.

J'ai alerté à plusieurs reprises les services de l'État, sur l'importance d'une action forte et soutenue de l'État, tant sur l'accueil et la prise en charge humanitaire des réfugiés, que sur la lutte contre les trafics et l'accompagnement médicosocial des publics toxicomanes. À ce jour, ces deux phénomènes coexistent sur un même territoire et s'additionnent à l'activité délictuelle de l'arrondissement.

La semaine passée à la Porte de la Chapelle, deux agents de la propreté de Paris ont été agressés alors même que des inspecteurs de sécurité de la Ville de Paris étaient présents. Durant la même journée, toujours à la Porte de la Chapelle, un fonctionnaire de police qui a dû faire usage de son arme pour stopper un individu, lequel venait d'attaquer au couteau un voyageur dans le tramway. Cette situation ne peut plus durer.

La Ville de Paris prend ses responsabilités. À court terme, nous renforçons les passages des équipes de la DPSP, mais aussi de la propreté, c'est désormais des interventions 7j/7 qui sont prévues, y compris le dimanche. Nous travaillons également à différents aménagements de court terme pour améliorer la qualité de l'espace public, en renforçant l'éclairage notamment.

Nous mettons en place un plan crack en lien avec les services de l'État, pour améliorer les dispositifs de prise en charge des usagers de drogue. Enfin, à moyen terme, nous investissons massivement dans ce quartier, en finalisant le nouveau quartier Chapelle International, mais aussi en y implantant l'Aréna II, le Campus Condorcet et le futur parc Chapelle Charbon.

Mais ces investissements de moyen et long terme ne doivent pas masquer l'urgence de la situation et les conditions de vie difficiles pour les habitants de ces quartiers. Je demande à l'État d'être à nos côtés et de mettre en place les moyens nécessaires et réclamés depuis des mois pour faire face à la recrudescence de la violence.

.../...

Mairie du 18<sup>e</sup>

**LETTRE D'ERIC LEJOINDRE (MAIRE DU 18E) AU MINISTRE DE  
L'INTERIEUR, CHRISTOPHE CASTANER, LE 26 FÉVRIER 2019**

Certes la Zone de Sécurité Prioritaire 10/18 bénéficie d'un bilan honorable, notamment sur la délinquance et la lutte contre la vente à la sauvette, mais ce constat ne saurait masquer les grandes difficultés que connaissent les quartiers de la Porte de la Chapelle et de la Porte d'Aubervilliers.

L'absence de prise en charge suffisante des réfugiés, les limites de la prise en charge des publics toxicomanes dans des dispositifs renforcés et repartis sur le territoire francilien, le trop faible nombre de policiers, rendent la situation du nord de l'arrondissement extrêmement difficile.

Ainsi, je souhaiterais pouvoir échanger avec vous-même ou votre équipe pour vous exposer plus en détails mes profondes inquiétudes et travailler à la mise en place de dispositifs humanitaires et sécuritaires dans ces quartiers.

Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous voudrez porter à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

A handwritten signature in blue ink, reading "Eric L", followed by a horizontal line.

**VOEU VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES ÉLU-E-S DE TOUS LES  
GROUPES POLITIQUES AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DU 28 MAI 2019**

Considérant les fortes problématiques de sécurité et de tranquillité publique rencontrées par les parisiennes et les parisiens et leurs inquiétudes relayées régulièrement par la Ville, notamment dans les quartiers populaires,

Considérant la persistance de multiples lieux de trafic de stupéfiants à Paris, de scènes ouvertes de consommation et de points de deal présents dans notre arrondissement,

Considérant l'insécurité particulièrement forte qui règne Porte de la Chapelle et Porte d'Aubervilliers et ce en dépit d'un engagement quotidien des forces de police sur le secteur,

Considérant les actions volontaires conduites par la Ville de Paris en matière de prévention — notamment en matière de respect des règles de civilité sur l'espace public, de tranquillité publique, d'assistance aux personnes les plus fragiles, de protection des équipements, de prévention de la délinquance, de protection des écoliers et d'aide aux victimes, de prévention des risques majeurs — qui constitue une attente forte des Parisiennes et des Parisiens et un engagement majeur de la mandature

Considérant que sur le territoire parisien, les actions de prévention incombent également au Préfet de Police, dont nous déplorons l'insuffisance au regard des enjeux fort dans l'arrondissement,

Considérant la hausse de la dérégulation de l'espace public, des ventes à la sauvette, qui relèvent du délit et nécessitent un engagement des effectifs de police nationale afin de saisir et détruire les marchandises pour empêcher durablement que l'espace public ne soit confisqué aux habitants de plusieurs quartiers du 18e notamment à Porte Montmartre, à Château Rouge, à Barbès et à la Chapelle,

Considérant l'inquiétude des parisiennes et des parisiens en raison de l'augmentation des faits de violence et actes délictuels : vols simples, vols avec violence, cambriolages notamment, tendance à la hausse confirmée par le service statistique ministériel de la sécurité intérieure dans sa 3e édition du bilan statistique « Insécurité et délinquance », pour l'année 2018.

Considérant le besoin d'une présence quotidienne d'effectifs de police fidélisés et la demande des habitants, des commerçants, des associations, de plus de visibilité pour assurer une présence dissuasive sur le terrain.

Considérant la forte mobilisation des effectifs de commissariats, leur courage et leur dévouement en faveur de la sécurisation des parisiennes et des parisiens,

Considérant le manque d'effectifs actuellement affectés à ces missions de sécurisation, de tranquillité publique et de police de proximité met à mal toutes les actions entreprises en faveur des habitants, y compris celles conjointement engagées avec la ville.

Considérant que la mobilisation des effectifs des commissariats depuis de nombreuses semaines sur des opérations de maintien de l'ordre accentue cette baisse de la présence sur de nombreux quartiers de la capitale qui se fait ressentir lourdement,

**VOEU VOTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES ÉLU-E-S DE TOUS LES  
GROUPES POLITIQUES AU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT  
DU 28 MAI 2019 (SUITE)**

Considérant le souhait de la Ville que Paris bénéficie d'une part importante des 10 000 créations de postes en faveur de la sécurité sur le quinquennat, souhait exprimé par le Préfet de Police ;

Considérant que les élu(e)s de Paris ont demandé à de nombreuses reprises cette mobilisation d'effectifs et de moyens à la hauteur des différents phénomènes de délinquance : rixes, agressions, vols, exploitation de la misère, traite des êtres humains, trafics de stupéfiants ou criminalité organisée ;

Considérant la demande unanimement rappelée par les élu(e)s de Paris de bénéficier d'une transparence sur les effectifs et les statistiques de la délinquance afin de permettre de partager des priorités d'actions.

Considérant que la Préfecture de Police s'est engagée à transmettre aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement

Considérant enfin que Paris a toujours été candidate à chacun des dispositifs visant à renforcer la sécurité publique dès lors qu'ils sont associés aux moyens et à des effectifs nécessaires,

**Les élu.es du 18e demandent :**

- **que l'État renforce la présence des effectifs de police sur le terrain et les moyens dédiés aux commissariats au vu des attentes exprimées par les habitants**
- **que les commissariats bénéficient de l'indispensable appui des services spécialisés de la Préfecture de Police pour remonter les filières et réseaux**
- **que le Préfet de Police transmette aux maires d'arrondissement les statistiques trimestrielles de la délinquance concernant leur arrondissement, comme il s'y est engagé.**

**LETTRE DE COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE À ANNE HIDALGO EN  
CHARGE DE LA SÉCURITÉ, ADRESSÉE AU MINISTRE DE  
L'INTÉRIEUR, M. CASTANER, LE 19 JUIN 2019**

**Colombe BROSSEL**

Adjointe à la Maire de Paris

Chargée de la sécurité, de la prévention,  
des quartiers populaires et de l'intégration  
Conseillère de Paris et du 19<sup>e</sup> Arrondissement

**A l'intention de Monsieur le Ministre de l'Intérieur Christophe Castaner,**

Paris, le 19 juin 2019

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Cher Christophe Castaner,

Nous nous connaissons peu mais je me permets aujourd'hui de vous écrire, en espérant que vous aurez le temps et l'amabilité de lire cette lettre qui, je m'en excuse par avance, sera longue. Mais la vie ne peut pas toujours être résumée en 280 signes.

Hier soir, j'étais en Mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Avec le Maire du 18<sup>e</sup>, Eric Lejoindre, nous présentions aux habitants l'ensemble des actions menées dans les quartiers populaires de cet arrondissement, comme nous le faisons dans les 8 arrondissements parisiens ayant des quartiers « Politique de la Ville » à Paris.

Pourquoi ? Parce qu'il est normal et démocratique de rendre compte aux habitants des actions publiques mises en œuvre. Mais aussi parce que pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 15 ans, les indicateurs de pauvreté se réduisent entre les quartiers populaires et le reste des quartiers parisiens. Cela est dû, je le crois, à notre action partenariale avec l'État – je serai toujours présente pour contester les désengagements de l'État, mais aussi pour reconnaître des avancées – et les autres signataires du contrat de ville.

Mais la réunion d'hier soir a aussi été, pour les habitants de tous les quartiers populaires du 18<sup>e</sup>, l'occasion d'exprimer leurs craintes, leurs peurs et leur sentiment d'abandon sur les questions de sécurité.

Je fais partie de ces élus qui – à tort ou à raison, je ne me referai pas – aiment le combat politique. Nous ne sommes pas du même bord, vous le savez. Mais aussi de ces élus qui savent que 80% des délibérations de nos conseils municipaux sont votées à l'unanimité des élus de tous bords

# LETTRE DE COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE À ANNE HIDALGO EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ, ADRESSÉE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. CASTANER, LE 19 JUIN 2019

politiques. De ces élus qui mettent et mettront toujours tout en œuvre pour que finalement, l'intérêt des habitants soit au cœur des politiques publiques. J'ai été et serai toujours présente pour travailler avec l'ensemble des institutions, sûre de mes valeurs, et sûre que c'est ensemble que nous avançons le plus souvent.

Aujourd'hui, je ne peux pas garder pour moi ce qui s'est exprimé hier soir et qui s'exprime dans tous les quartiers et arrondissements de la Capitale. J'ai eu l'occasion de le dire au préfet de police la semaine dernière devant les élus parisiens, mais je tenais à vous le redire dans cette lettre. Entre 2018 et 2019 à Paris, tous les indicateurs de délinquance sont à la hausse:

- +13,5% des atteintes volontaires
- +8,5% des recels
- +8% des violences faites aux femmes
- +18% des violences intrafamiliales
- +16% des cambriolages entre 2017 et 2018 dans 19 des 20 arrondissements parisiens
- Les atteintes aux biens passent de 5,8% en 2018 à 15% en 2019
- +37,6% de vols à la tire et +7,4% des vols par effraction
- +12,8% des affaires de trafics de stupéfiants entre 2017 et 2018
- + 3000 gardes à vue liées aux manifestations créant une embolisation du parquet sur plusieurs mois, voire plusieurs années
- +68% des vols à la tire depuis début de l'année dans le métro parisien
- +71% des agressions sexuelles en novembre 2018 dans le métro parisien

Ce ne sont pas que des indicateurs. Ce sont des vies. Des vies quotidiennes de Parisiennes et de Parisiens qui, hier soir, étaient avec nous en Mairie du 18<sup>e</sup>.

Vous avez chargé le préfet de police de Paris, c'est bien normal, d'assumer en priorité une mission de maintien de l'ordre après les violences urbaines des 24 novembre, 1<sup>er</sup> et 8 décembre et 16 mars derniers. L'adjointe en charge de la sécurité et la Parisienne que je suis ne peut que souscrire à ce retour à la normalité dans les rues de Paris. Mais Monsieur le Ministre, je vous le dis avec gravité, cela ne peut être fait au détriment de la lutte contre la délinquance.

Certains samedis, les commissariats parisiens ont été vidés de 50% de leurs effectifs pour participer au maintien de l'ordre. Autant d'effectifs qui ne peuvent répondre aux appels du 17, de police secours, à la demande et au besoin de sécurité du quotidien.

Hier soir, une dame de plus de 80 ans m'a dit droit dans les yeux :

*« J'habite le 18<sup>e</sup> depuis que j'ai 25 ans et pour la première fois j'ai peur. J'y ai élevé mes 3 filles et ce soir j'ai peur. Il y a des gars qui viennent planquer des pilules sous nos paillassons, de la drogue quoi, et d'autres qui viennent la récupérer. »*

## LETTRE DE COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE À ANNE HIDALGO EN CHARGE DE LA SÉCURITÉ, ADRESSÉE AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, M. CASTANER, LE 19 JUIN 2019

Hier soir une jeune femme avec un tout petit bébé m'a dit droit dans les yeux :

*« Quand je sors du métro et que je rentre chez moi, il y a 200 mètres à faire, et je suis harcelée. Je ne veux pas voir grandir mon enfant dans cet environnement. »*

Hier soir, une habitante m'a demandé droit dans les yeux :

*« Pourquoi ma fille adolescente est obligée de mettre un gilet même en été pour ne pas se faire insulter par les vendeurs de drogue en bas de chez moi ? »*

Hier soir une habitante m'a dit droit dans les yeux :

*« Mes voisins et moi sommes à bout. En bas de chez nous il y a jeux d'argent, prostitution, rodéos, deal. Ça va mal finir. »*

Tous nous l'ont dit : quand on appelle le commissariat, personne ne vient. *« Avant quand il y avait une présence policière, des policiers dans la rue, c'était plus apaisé. »*

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, cher Christophe Castaner, je vous le dis solennellement, les habitants de Paris n'ont pas moins de droits que les habitants du reste du pays à être protégés des réseaux de prostitution, de stupéfiants, de traite des êtres humains.... Les habitants de Paris ont autant le droit que les habitants du reste du pays à être protégés. Oui, il nous faut des renforts de policiers. Non, les Parisiens ne peuvent être les victimes collatérales de l'accent que vous avez mis sur le maintien de l'ordre.

Je ne dis pas cela par polémique. Je le dis car je suis profondément persuadée qu'il est impossible de construire une politique publique sur la peur. Or aujourd'hui, ce qui fédère les habitants dans de nombreux quartiers, c'est la peur. Je le dis parce que la République est écornée lorsqu'il est possible de dealer de la drogue, dans la rue, en face d'un commissariat parisien et à proximité de plusieurs autres. C'est alors notre idéal républicain, celui qui nous unit vous et moi, qui est mis à mal. Je vous le dis parce que je pense sincèrement que personne, vraiment personne, ne sort jamais gagnant démocratiquement d'une telle aggravation des sujets de délinquance et de sécurité.

Je n'ai rien à gagner à cette interpellation, Monsieur le Ministre. Je souhaite simplement pouvoir dire aux habitants de Paris, en toute honnêteté, qu'au-delà des différences politiques, nous, les institutions, mettons tout en œuvre pour qu'ils puissent vivre sereinement dans leur rue, leur quartier et leur arrondissement. Dire que nous, les institutions, faisons tout pour que les habitants des quartiers populaires, à Paris comme ailleurs, aient les mêmes droits que l'ensemble des habitants. Dire enfin que nous, les institutions, faisons toujours passer l'intérêt collectif des habitants au-dessus de nos divergences politiques. Car la politique publique, c'est une matière noble et nous la respectons.

**LETTRE DE COLOMBE BROSSEL, ADJOINTE À ANNE HIDALGO EN  
CHARGE DE LA SÉCURITÉ, ADRESSÉE AU MINISTRE DE  
L'INTÉRIEUR, M. CASTANER, LE 19 JUIN 2019**

Aujourd'hui Monsieur le Ministre, cher Christophe Castaner, je me fais le porte-voix des habitants. Il n'est plus temps d'attendre. Nous ne sommes plus dans le temps du constat, des diagnostics et des analyses de situations que nous connaissons. Nous vous avons adressé ces alertes depuis longtemps et la Maire de Paris a saisi votre prédécesseur dès octobre 2017. Il y a maintenant urgence à apporter des réponses. Il est temps d'agir, en augmentant les moyens mis en œuvre pour rendre une ville sereine et sûre aux Parisiens.

Je citerai encore un exemple : le quartier de la Chapelle. Suite à nos alertes et demandes, votre prédécesseur a inscrit ce quartier dans le dispositif de « Police de Sécurité du Quotidien » fin 2017, en promettant une vingtaine d'effectifs supplémentaires. Un an et demi après, que s'est-il passé ? Cette PSQ est devenue QRR, « Quartier de Reconquête Républicaine ». Pour le reste, les renforts ont été décalés à janvier 2019, puis à septembre 2019... Un an et demi d'attente face à des besoins chaque jour plus urgents, sans évoquer la période estivale à venir, qui s'annonce très dure.

Alors permettez-moi de le répéter, il est urgent d'agir.

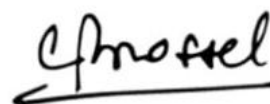
Peut-être me sera-t-il reproché la part d'émotion que vous aurez ressenti à la lecture de cette lettre. Mais je suis bien incapable de croire, penser, qu'un mandat d'élu local peut être assumé sans émotion, sans empathie, sans affect. Monsieur le Ministre de l'Intérieur, cher Christophe Castaner, j'espère que vous serez allé au bout de cette lettre.

Je me tiens à votre disposition pour avancer à vos côtés, aux côtés de l'État.

Vite.

*Cordialement,*

**Colombe BROSEL**



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRÉSENTANT LE "PLAN CRACK"

## Le plan d'actions sur le crack dans le Nord-Est Parisien : une mobilisation de grande ampleur des acteurs institutionnels et des associations

**Depuis plusieurs mois et face à l'afflux massif de crack et de consommateurs dont la situation sanitaire et sociale est particulièrement dégradée dans le Nord- Est parisien, la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, la Préfecture de Police (PP), la Ville de Paris et l'Agence Régionale de la Santé (ARS), la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et le Parquet de Paris ont décidé de mutualiser leurs moyens et de coordonner leurs actions dans le cadre du plan d'actions sur le crack. Ce plan d'actions partenarial vise à répondre à l'urgence liée à la consommation de crack et aux trafics dans l'espace public, améliorer la connaissance des publics, accompagner les usagers pour réduire les risques et favoriser les parcours de soin, renforcer les capacités d'hébergement et d'espaces de repos, et intervenir dans l'espace public à destination tant des usagers que des habitants. L'accompagnement des consommateurs et le déploiement des garanties quant au maintien de l'ordre public sont au fondement des mesures déployées.**

Paris et les arrondissements du Nord-Est en particulier sont confrontés à une hausse importante de la consommation et du trafic de crack, source de risques sanitaires importants impliquant des risques de mortalité accrue pour les usagers et de nuisances pour les riverains des lieux de consommation, de troubles graves à l'ordre public et de problématique de sécurité. Face à ce constat, la Préfecture de Paris et d'Ile-de-France, la Préfecture de Police (PP), la Ville de Paris et l'Agence Régionale de la Santé (ARS), la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et le Parquet de Paris ont décidé de mutualiser et de coordonner leurs actions par la création d'un plan de lutte contre le crack de grande ampleur. Ce plan acté en novembre 2018 couvrira les années 2019 à 2021. Au total, ce sont environ trois millions d'euros qui seront alloués à cet objectif.

Deux priorités déterminent la trentaine de mesures qui composent le plan. La nécessité de répondre de manière urgente et adaptée à un enjeu majeur de santé publique et de précarité sociale extrême et l'impératif d'apporter aux riverains, en lien étroit avec les maires d'arrondissement, des réponses concrètes pour le maintien de la tranquillité publique. Les acteurs du plan partagent la conviction qu'une approche coordonnée, en lien avec les associations, est nécessaire afin de pouvoir déployer des actions concrètes et qui sont de vraies réponses pour les usagers et les riverains. La gouvernance de la lutte contre le crack à Paris repose sur une logique de co-construction et de concertation. La coopération avec les acteurs associatifs constitue une base solide pour le déploiement de nouvelles actions et le renforcement de l'existant.

Ainsi, 4 axes, déclinés en actions concrètes, structurent le plan de lutte contre le crack :

- accompagner les usagers pour réduire les risques et les dommages et favoriser les parcours de soin et d'accès aux droits,
- assurer la mise à l'abri, l'hébergement et le soin résidentiel,
- assurer une intervention dans l'espace public répondant aux besoins de tous les habitants et lutter contre les trafics de stupéfiants
- améliorer la connaissance des publics.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE PRÉSENTANT LE "PLAN CRACK" (SUITE)

Les fiches actions comprennent : le renforcement du temps infirmier pour les opérateurs, le renforcement de l'équipe mobile CAARUD ASSORE ; le renforcement des maraudes CAARUD RDRD et médiation sociale , le renforcement du dispositif Assore géré par l'association Aurore, qui permet l'accompagnement de consommateurs de crack hébergés à l'hôtel; la création d'un groupe d'enquêteurs sur les stupéfiants situé à un niveau intermédiaire entre commissariat de quartier et police judiciaire ; le renouvellement et/ou équipement des équipes de maraudes en véhicules adaptés à leur mission (distribution de matériels et/ou consultation) ; la réalisation sur l'espace public des travaux d'aménagement urbain pour répondre aux besoins de sécurisation ; l'ouverture d'espace de repos et d'unités d'hébergement ; l'instruction de la mise en place d'espaces de consommation supervisée dédiés aux usagers de cracks qui nécessite des évolutions réglementaires.

D'autres exemples, d'actions concrètes ont déjà vu le jour comme le recrutement et la formation d'une maraude dédiée à la médiation de proximité dans le Nord-Est parisien de la Ville de Paris. Composée de 6 agents, cette maraude a notamment pour mission la médiation auprès des riverains, commerçants et usagers de l'espace public. ; d'accompagner l'installation de nouvelles structures de prises en charge des usagers de drogue ; la médiation auprès des usagers de drogue et l'orientation vers les acteurs médico-sociaux spécialisés.

Ce plan d'actions partenarial vise à améliorer la connaissance des publics, accompagner les usagers pour réduire les risques et favoriser les parcours de soin, renforcer les capacités d'hébergement et d'espaces de repos, et intervenir dans l'espace public à destination tant des usagers que des habitants. L'accompagnement des consommateurs et le déploiement des garanties quant au maintien de l'ordre public sont au fondement des mesures déployées.

Enfin, les différentes mesures du plan entrent pleinement en cohérence avec le plan gouvernemental de lutte contre les conduites addictives, ainsi qu'avec la Stratégie Nationale de lutte contre la pauvreté, présentée par le Gouvernement en avril 2018. Cette stratégie partage avec le plan de lutte contre le crack la volonté « d'aller vers » les publics les plus exclus et de garantir à tous des conditions de vie décentes, par une modernisation du travail social et le déploiement de moyens adaptés.